

# Rapport d'activité



www.energie28.fr

## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

L'année 2022 fut une année importante pour ÉNERGIE Eure-et-Loir, notamment en matière de transition énergétique.

Nous avons fêté les 10 ans de notre SEM régionale EneRCentre – Val de Loire à l'occasion du congrès de la FNCCR. Depuis sa création, EneR Centre – Val de Loire s'est structurée et les premiers électrons devraient sortir de nos sites euréliens de production dans les tous prochains mois. De plus, avec le nouveau partenariat Déclic 28, notre syndicat est devenu plus que jamais un acteur incontournable de cette transition et accompagne collectivités et entreprises dans leurs projets.

Par ailleurs, nos volumes d'investissements 2022 sur le réseau de distribution d'électricité ont dépassé les 10 millions d'euros alors que ceux sur l'éclairage public ont atteint 3,7 millions d'euros. De même, nous avons continué d'assurer nos autres missions et de développer les différents services proposés aux collectivités tels que la distribution publique de gaz, la cartographie, la mobilité durable...

Je souhaitais aussi évoquer l'achat groupé d'énergie. En effet, le groupement d'achat « Pôle Énergie Centre », que nous avons créé avec nos collègues de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, a dû procéder aux appels d'offre pour la période 2023-2025 dans un contexte très difficile de crise énergétique mondiale et d'augmentation faramineuse des prix. Si nous avons pu craindre le pire, je me réjouis de voir qu'aujourd'hui notre stratégie d'achat a permis de limiter l'impact de cette crise même si je ne peux que regretter ces fluctuations de prix qui pèsent sur le budget de nos collectivités.

Enfin, comme vous le savez sans doute, notre syndicat a eu la douleur de perdre celui qui l'a porté pendant ces 30 dernières années et qui nous a quittés brutalement à la fin du mois d'août : notre directeur Jacques LE GUYEC. Je souhaite donc que ces quelques lignes rendent hommage à son grand professionnalisme et à son sens du service public dont ÉNERGIE Eure-et-Loir a bénéficié pendant les 30 années au cours desquelles il a accompagné les 3 présidents qui se sont succédés.

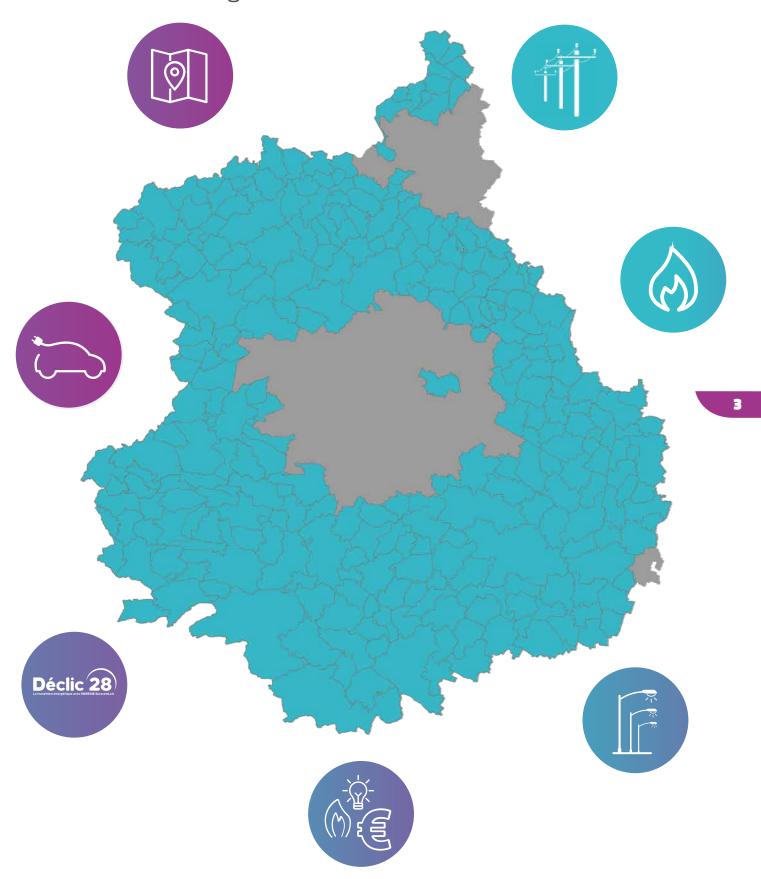
**Xavier NICOLAS** 

#### **SOMMAIRE**

LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR	p.3	L'ÉCLAIRAGE PUBLIC Les adhérents à EP +	<b>p.26</b> p.27
<ul> <li>L'ORGANISATION         Les élus         Commissions et représentations     </li> </ul>	<b>p.4</b> p.5 p.6	Le service EP +  ÉNERGIE ET BÂTIMENTS PUBLICS Les adhérents au service	p.28 <b>p.30</b> p.32
Les faits marquants 2022  LE BUDGET	p.7 <b>p.8</b>	LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE Les EPCI partenaires	<b>p.33</b> p.34
LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ La concession électricité Les données de la concession La politique d'investissement	p.14 p.14 p.16 p.20	LES ÉNERGIES RENOUVELABLES  LES ACTIONS EN FAVEUR  DES USAGERS  Les animations grand public et scolaires	<b>p.35 p.36</b> p.37
LE SERVICE PUBLIC DU GAZ Les concessions gaz Données chiffrées sur le gaz  LA CARTOGRAPHIE	p.22 p.23 p.24 p.25	L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE  LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE  L'ORGANISATION DES SERVICES	p.38 p.39 p.41



Toute notre énergie au service de 275 communes



## L'ORGANISATION D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



#### LE COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant d'ÉNERGIE Eure-et-Loir. Composé de **282 délégués** représentant les intérêts de **275 communes** (245 en représentation directe et 30 représentées par le mécanisme de « Représentation-Substitution » par les intercommunalités Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche) ainsi que 7 communautés de communes, il règle, par ses délibérations, les affaires du syndicat.

#### En 2022, le comité syndical s'est réuni à 3 reprises :



- le 4 mai
- le 18 octobre
- le 29 novembre



#### LE BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical est composé de **19 membres** (le président, 8 vice-présidents et 10 membres) élus au sein du comité syndical d'ÉNERGIE Eure-et-Loir. Sur délégation du comité, le Bureau a notamment

Sur delegation du comite, le Bureau a notamment pour mission :

- d'arrêter les programmes de travaux,
- d'autoriser le lancement des procédures de marchés publics,
- d'étudier les demandes de subvention sollicitées par les collectivités,
- de se prononcer sur les demandes d'adhésion aux compétences optionnelles.

## Au cours de l'année 2022, le Bureau syndical s'est réuni à 6 reprises :



- le 25 janvier,
- le 15 mars,
- le 26 avril.
- le 7 juin,
- le 21 septembre
  - le 15 novembre.

## LES ÉLUS D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



**■ LE PRÉSIDENT Xavier NICOLAS** Maire de Senonches

#### LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES DU BUREAU



**Christelle LORIN** 1<sup>ère</sup> vice-présidente Actions de transition énergétique Maire de Digny



**Guv CHAMPION** 2º vice-président Production d'énergies renouvelables Conseiller municipal de Nogent-le-Rotrou



François FOUGEROL 3º vice-président Eclairage public Adjoint au maire de Sainte-Gemme-Moronval



**Guy BEAUREPÈRE** 4<sup>e</sup> vice-président Travaux sur les réseaux Adjoint au maire de Dangeau



Laurent LHUILLERY 5e vice-président Mobilité propre Conseiller communautaire délégué de Chartres Métropole



Marc GUERRINI 6e vice-président Communication institutionnelle Maire des Villages Vovéens



**Didier LEMOINE** 7º vice-président Information géographique Adjoint au maire de Châteaudun



**Didier LE BARS** 8º vice-président Distribution publique du gaz Adjoint au maire de Coulombs



Dagmar BERNITT Maire de Bérou-la-Muletière



Jean-Yves PANAIS Maire de Saint-Denis-Lanneray



**Eric GIRONDEAU** Maire d'Authon-du-Perche



**Benoît PELLEGRIN** Maire de Terminiers



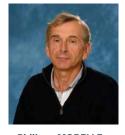
**Cindy MATHIS** Conseillère communautaire d'Entre Beauce et Perche



Gilles ROUSSELET Maire de Montharville



**Dominique PETILLON** Conseiller communautaire de Chartres Métropole



Philippe MORELLE Conseiller communautaire d'Entre Beauce et Perche



**Denise HUILLERY** Maire d'Happonvilliers



François DORDOIGNE Adjoint au maire de Thiron-Gardais

## COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

#### **COMMISSIONS OBLIGATOIRES**

#### Commission d'appel d'offres

- Président : Xavier Nicolas,
- Titulaires: Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaurepère, Éric Legendre
- Suppléants: Didier Lemoine, Didier Le Bars, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, François Dordoigne

#### Commission de délégation de service public

- Président : Xavier Nicolas
- Titulaires: Guy Champion, François Fougerol, Didier Le Bars, Philippe Morelle, Gilles Rousselet
- Suppléants: Guy Beaurepère, Laurent Lhuillery, Jean-Yves Panais, Dominique Petillon

## COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

- Président : Xavier Nicolas
- **Titulaires :** Christelle Lorin, Benoît Pellegrin, Dagmar Bernitt, Denise Huillery
- Suppléants: François Fougerol, Didier
   Le Bars, Éric Girondeau, François Dordoigne

## COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE

- Président : Xavier Nicolas
- Représentants: Xavier Nicolas (président), Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaurepère, Didier Le Bars, Benoît Pellegrin, Jean-Yves Panais, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, Philippe Morelle, François Dordoigne

## SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE MODULO

• Représentant : Xavier Nicolas

#### **COMMISSIONS THÉMATIQUES**

#### Commission MDE – Bâtiments publics

 Membres : Christelle Lorin (présidente), Guy Beaurepère, Marc Guerrini, Dagmar Bernitt

#### Commission Mobilité

 Membres: Laurent Lhuillery (président),
 Guy Champion, Philippe Morelle, François Dordoigne

#### **Commission Communication**

 Membres : Marc Guerrini (président), Christelle Lorin, Dagmar Bernitt

#### SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

#### SEM EneRCENTRE - VAL DE LOIRE

 Représentants: Xavier Nicolas, Christelle Lorin, Guy Champion

## SEM régionale pour la rénovation des logements

• Représentante : Christelle Lorin

#### SEM Yonne ÉNERGIE

• Représentant : Xavier Nicolas

#### **AUTRES**

Comité de pilotage du Fonds de solidarité pour le logement

• Représentant : Didier Le Bars

Comité départemental des Énergies Renouvelables

- Titulaire : Guy Champion
- Suppléante : Dagmar Bernitt

#### Entente Territoire d'énergie Centre Val de Loire

- **Titulaires :** Xavier Nicolas, François Fougerol, Guy Champion
- Suppléante : Dagmar Bernitt

## LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

#### Renouvellement de la concession. Gaz à Laons

ÉNERGIE Eure-et-Loir est l'autorité organisatrice de la distribution publique de gaz sur le territoire de la commune de Laons. Le contrat de concession en vigueur est arrivé à échéance le 31 décembre 2022. Au cours du 1er semestre 2022, ÉNERGIE Eure-et-Loir a donc lancé une procédure de mise en concurrence des opérateurs susceptibles de pouvoir assurer la gestion du service public concédé. Le 18 octobre 2022, le Comité Syndical a choisi Antargaz en tant que délégataire du service public de distribution et de la fourniture du gaz propane sur la commune.



#### 10 ans pour la Sem EneR Centre – Val de Loire

À l'occasion du congrès de la Fédération nationale des Collectivités concédantes et Régies, organisé à Rennes du 27 au 29 septembre 2022, les présidents des syndicats d'énergie de la région Centre – Val de Loire se sont réunis pour renouveler leur partenariat sous la forme de l'Entente Territoire d'énergie Centre-Val de Loire. Fruit de ce partenariat, la SEM EneR Centre – Val de Loire s'impose désormais comme un acteur incontournable dans le domaine de la production d'énergies renouvelables. Rappelons qu'avec ÉNERGIE Eure-et-Loir, EneR Centre – Val de Loire a été chargée de la construction du site photovoltaïque de l'Aunay à Nogent-le-Rotrou, lequel produira ses premiers électrons début 2024.



#### ÉNERGIE Eure-et-Loir, partenaire des Trophées des Entreprises

Le 20 septembre 2022 avait lieu la grande soirée des Trophées des entreprises d'Eure-et-Loir, organisée par la CCI et l'Écho républicain. En tant qu'invité privilégié, Xavier Nicolas, président d'ÉNERGIE Eure-et-Loir, a ainsi pu exposer aux acteurs économiques locaux l'ensemble des services et solutions proposés par le Syndicat pour les accompagner dans leurs actions de transition énergétique. Cette intervention a révélé un véritable intérêt de la part des nombreuses entreprises présentes qu'il s'agisse de la production d'électricité sur toiture et sur ombrières ou des opportunités de recours aux énergies renouvelables thermiques (géothermie, biomasse, solaire thermique ou bien encore chaleur fatale).



#### Rencontres avec les agents des collectivités

Au cours du mois d'octobre 2022, ÉNERGIE Eure-et-Loir a organisé 3 rencontres délocalisées à destination des agents de nos collectivités adhérentes à Fresnay-l'Evêque, Digny et Bonneval.

Ces réunions ont permis, dans un cadre convivial, d'échanger sur les différentes compétences (distribution de l'électricité et du gaz, éclairage public, SIG Infogéo28, rénovation des bâtiments publics, planification énergétique territoriale, informations des usagers et animations en milieu scolaire, achat d'énergie, production d'énergies renouvelables, mobilité électrique).



## LE BUDGET 2022

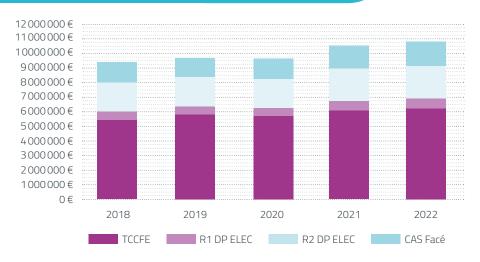
Le budget d'ÉNERGIE Eure-et-Loir se répartit en 4 blocs distincts :

- Le budget principal qui retrace les actions du syndicat en matière de distribution d'électricité et de gaz, de production d'énergies renouvelables et de cartographie (SIG Infogéo 28).
- 3 budgets annexes respectivement dédiés l'éclairage public, aux actions en faveur de la transition énergétique (assistance à la rénovation des bâtiments publics, interventions auprès des usagers, accompagnement des EPCI via le partenariat « Déclic 28 ») et enfin à la mobilité électrique.

#### **■ LES PRINCIPALES RESSOURCES D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR**

- La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) reversée à ÉNERGIE Eure-et-Loir par les fournisseurs d'énergie (6,2 M€ en 2022).
- Les redevances de concession (R1 et R2) du service public de distribution d'électricité (2,93 M€ en 2022)
- Le compte d'affectation spéciale Facé (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale), uniquement dédié aux travaux effectués dans les communes classées en zone d'électrification rurale (1,64 M€ en 2022).

#### Évolution des principales ressources sur les 5 dernières années



#### **■ LE FINANCEMENT DES BUDGETS ANNEXES**

Au titre de 2022, les besoins de financement des budgets annexes par le budget principal se sont élevés

#### à 3,98 millions d'euros:



3 M €

#### **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Prise en charge des investissements + maintenance des installations et frais de structure.



0,92 M€

#### CONSEIL ÉNERGÉTIOUE

Aides à la rénovation des bâtiments publics, actions en faveur des usagers, assistance à la planification énergétique et frais de structure.



0,06 M€

SERVICE DE RECHARGE

Gestion et développement.

#### FOCUS SUR LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

En 2022, **48 fournisseurs d'énergie** ont été amenés à reverser à ÉNERGIE Eure-et-Loir le produit de la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) collectée sur le territoire de **272 communes.** 

Le montant collecté en 2022 s'est élevé à

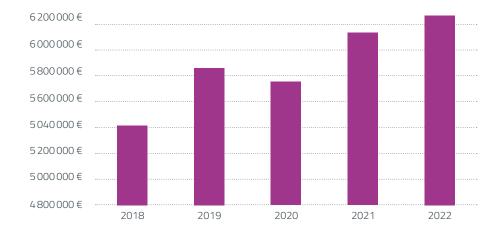


+ 1,77% par rapport à 2021

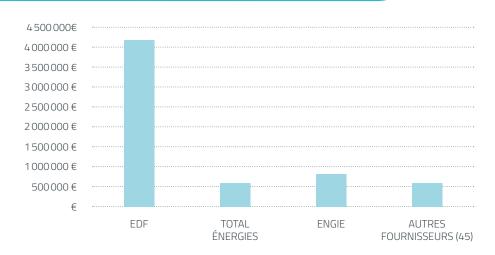
#### À noter

À compter de 2023, la TCCFE sera intégrée à la TICFE (taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité). La taxe ne sera plus versée directement au syndicat par les fournisseurs mais par l'État.

#### Évolution du montant de TCCFE sur les 5 dernières années



#### Répartition des volumes de taxe reversés par les fournisseurs en 2022



## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

#### BUDGET PRINCIPAL

#### Services publics de l'électricité et du gaz / Production d'énergies renouvelables

	CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À PAYER 2022
	011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	505 000,00 €	409 561,78 €	67 493,36 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	1 249 000,00 €	1 204 229,78€	
SES	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	4 541 972,32 €	4 089 358,78 €	
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
DÉPENSES	SOL	JS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES	6 295 972,32 €	5 703 150,34 €	67 493,36 €
DÉ	023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 314 362,45€		
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	450 200,00 €	447 655,26 €	
	TO <sup>.</sup>	TAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES	16 060 534,77 €	6 150 805,60 €	67 493,36 €
	013	ATTENUATION DE CHARGES	27 300,00 €	27 217,64 €	
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	620 000,00 €	611 625,15€	
	73	IMPOTS ET TAXES	6 420 000,00 €	5 300 359,41€	900 000,00 €
S	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	15 000,00 €	14 993,40 €	
RECETTES	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 472 280,00 €	3 285 032,63 €	186 530,00€
REC	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3,04 €	
	SOL	JS-TOTAL RECETTES RÉELLES	10 554 580,00 €	9 239 231,27 €	1 086 530,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	174 000,00 €	172 466,72 €	
	R 002 Excéd	ent de fonctionnement reporté de N-1	5 331 954,77 €	5 331 954,77 €	
	то	TAL GÉNÉRAL DES RECETTES	16 060 534,77 €	14 743 652,76 €	1 086 530,00 €
	F	RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME	NT	9 611	883,80 €
	CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À RÉALISER 2022
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	7 100,00 €	7 085,39 €	
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	71 392,78 €	43 241,42 €	9 071,89 €
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES	71 000,00 €	5 666,04€	
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 234 500,00 €	39 196,81 €	2 190 000,00 €
SES	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 980 597,80 €	9 360 767,58€	3 317 269,80 €
DÉPENSES	26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	2 983 200,00 €	1 075 000,00€	1 908 200,00 €
	45	COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	2 632 924,10 €	2 061 440,13 €	520 035,62 €
	SOL	JS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES	23 980 714,68 €	12 592 397,37 €	7 944 577,31 €
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	174 000,00 €	172 466,72 €	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES		24 154 714,68 €	12 764 864,09 €	7 944 577,31€
	13	SUBVENTIONS	7 488 844,70 €	3 706 485,45€	3 611 291,12 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	2 460 653,10 €	2 460 601,36 €	
	45	COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	3 350 907,17 €	1 547 940,91€	1 751 517,91€
S	SOI	JS-TOTAL RECETTES RÉELLES	13 300 404,97 €	7 715 027,72 €	5 362 809,03 €
RECETTES	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 314 362,45€		
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	450 200,00 €	447 655,26€	
	R 001 Sol	de d'éxécution positif reporté de N-1	1 089 747,26 €	1 089 747,26 €	
	то	TAL GÉNÉRAL DES RECETTES	24 154 714,68€	9 252 430,24€	5 362 809,03€
		RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMEN	IT	-6 094	202,13€
	SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES				681,67 €

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

## BUDGET ANNEXE Éclairage public

	CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À PAYER 2022
	011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 799 459,22 €	1 206 856,61 €	423 156,79 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	179 000,00 €	177 548,60 €	
SES	SOUS-	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	1 978 459,22 €	1 384 405,21 €	423 156,79 €
DÉPENSES	023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 904 678,02 €		
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	986 200,00 €	985 495,69 €	
	TOTAI	L GÉNÉRAL DES DÉPENSES	4 869 337,24 €	2 369 900,90 €	423 156,79 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 180 000,00€	1 057 298,53 €	54 939,22 €
S	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 325 737,24 €	3 035 620,76 €	
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00€	47 660,40 €	
RECETTES	SOUS	-TOTAL RECETTES RÉELLES	4 505 837,24 €	4 140 579,69 €	54 939,22 €
"	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	363 500,00 €	362 349,55 €	
	тота	L GÉNÉRAL DES RECETTES	4 869 337,24 €	4 502 929,24 €	54 939,22 €
	RÉS	SULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEN	IENT	1 76	64 810,77 €
	CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À RÉALISER 2022
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSÉES	439 707,00 €	132 338,20 €	280 626,80 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
SES	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 451 120,61€	3 963 577,75 €	1 225 175,63 €
DÉPENSES	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	144 200,62 €	98 778,34 €	44 884,95 €
E,	SOUS-	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	6 035 028,23 €	4 194 694,29 €	1 550 687,38 €
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	363 500,00 €	362 349,55€	
	TOTAL	. GÉNÉRAL DES DÉPENSES	6 398 528,23 €	4 557 043,84 €	1 550 687,38 €
	13	SUBVENTIONS	2 359 536,75 €	1 269 292,30 €	939 853,68 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RÉSERVES	399 170,17 €	399 872,82 €	
	45	COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	195 156,81 €	116 165,39 €	78 454,09 €
TES	SOUS	TOTAL RECETTES RÉELLES	2 953 863,73 €	1 785 330,51 €	1 018 307,77 €
RECETTES	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 904 678,02 €		
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	986 200,00 €	985 495,69€	
		d'éxécution positif reporté de N-1 :	553 786,48 €	553 786,48 €	
		L GÉNÉRAL DES RECETTES	6 398 528,23 €	3 324 612,68 €	1 018 307,77 €
	Ri	ÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMI	ENT	-1 70	64 810,77 €
	SOLDE	GLOBAL TOUTES SECTIONS CO	ONFONDUES	0,	,00€

INVESTISSEMENT



### LES COMPTES ADMINISTRATIFS

#### BUDGET ANNEXE

#### Service Conseil énergétique – Maîtrise de l'énergie

	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À PAYER 2022
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	179 500,00 €	167 143,42 €	7 863,33 €
DÉPENSES	012	CHARGES DE PERSONNEL	311 000,00 €	305 349,62 €	
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	139 000,00 €	79 101,34 €	39 800,00 €
	SOUS-TOTAL DÉPENSES RÉELLES		629 500,00 €	551 594,38 €	47 663,33 €
DÉPE	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	223 800,00 €		
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	329 000,00 €	324 350,04 €	
	TOTA	GÉNÉRAL DES DÉPENSES	1 182 300,00 €	875 944,42 €	47 663,33 €
	013	ATTENUATION DE CHARGES			
10	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	114 000,00 €	113 467,93 €	
RECETTES	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 062 500,00 €	916 566,14 €	
	SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		1 176 500,00 €	1 030 034,07 €	0,00€
~	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 800,00 €	5 799,60 €	
	тота	L GENERAL DES RECETTES	1 182 300,00 €	1 035 833,67 €	0,00€
	RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEN				
	RES	SULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNE	MENT	11:	2 225,92 €
	CHAPITRE	DEPENSES	MENT BUDGET 2022	11: RÉALISATIONS AU 31/12/2022	2 <b>225,92 €</b> RESTES À REALISER 2022
				RÉALISATIONS	RESTES À REALISER
	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2022	RÉALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À REALISER
JSE	CHAPITRE 20	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022 4 992,00 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 €	RESTES À REALISER 2022
PENSE	CHAPITRE 20 204	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT  VERSEES	BUDGET 2022 4 992,00 € 1 226 829,74 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 €	RESTES À REALISER 2022
DÉPENSE	20 204 21 23	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES  IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BUDGET 2022 4 992,00 € 1 226 829,74 € 7 000,00 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 €	RESTES À REALISER 2022
DÉPENSE	20 204 21 23	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS	BUDGET 2022 4 992,00 € 1 226 829,74 € 7 000,00 € 22 000,00 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 € 21 230,40 €	RESTES À REALISER 2022 810 799,58 €
DÉPENSE	20 204 21 23 SOUS-	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES  IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS  TOTAL DÉPENSES RÉELLES  OPERATIONS D'ORDRE DE	BUDGET 2022 4 992,00 € 1 226 829,74 € 7 000,00 € 22 000,00 € 1 260 821,74 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 € 21 230,40 € 334 327,49 €	RESTES À REALISER 2022 810 799,58 €
DÉPENSE	20 204 21 23 SOUS-	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES  SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES  IMMOBILISATIONS CORPORELLES  IMMOBILISATIONS EN COURS  TOTAL DÉPENSES RÉELLES  OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	BUDGET 2022 4 992,00 € 1 226 829,74 € 7 000,00 € 22 000,00 € 1 260 821,74 € 5 800,00 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 € 21 230,40 € 334 327,49 € 5 799,60 €	RESTES À REALISER 2022 810 799,58 € 810 799,58 € 0,00 €
DÉPENSE	20 204 21 23 50US- 040	DEPENSES  IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS TOTAL DÉPENSES RÉELLES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS GÉNÉRAL DES DÉPENSES	BUDGET 2022  4 992,00 €  1 226 829,74 €  7 000,00 €  22 000,00 €  1 260 821,74 €  5 800,00 €  1 266 621,74 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 € 21 230,40 € 334 327,49 € 5 799,60 €	RESTES À REALISER 2022 810 799,58 € 810 799,58 € 0,00 €
LETTES DÉPENSE	20 204 21 23 SOUS- 040 TOTAL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMOBILISATIONS EN COURS TOTAL DÉPENSES RÉELLES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS L GÉNÉRAL DES DÉPENSES SUBVENTIONS DOTATIONS, FONDS DIVERS,	BUDGET 2022  4 992,00 €  1 226 829,74 €  7 000,00 €  22 000,00 €  1 260 821,74 €  5 800,00 €  1 266 621,74 €  43 200,00 €	RÉALISATIONS AU 31/12/2022 4 992,00 € 303 008,13 € 5 096,96 € 21 230,40 € 334 327,49 € 5 799,60 € 43 200,00 €	RESTES À REALISER 2022 810 799,58 € 810 799,58 € 0,00 €

RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT **SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES** 

329 000,00 €

422 563,85 €

1 266 621,74 €

324 350,04 €

422 563,85 €

1 038 700,75 €

0,00€

0,00€

-112 225,92 €

0,00€

FONCTIONNEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE

TRANSFERT ENTRE SECTIONS

R 001 Solde d'éxécution positif reporté de N-1 :

TOTAL GENERAL DES RECETTES

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

## BUDGET ANNEXE Service Mobilité électrique

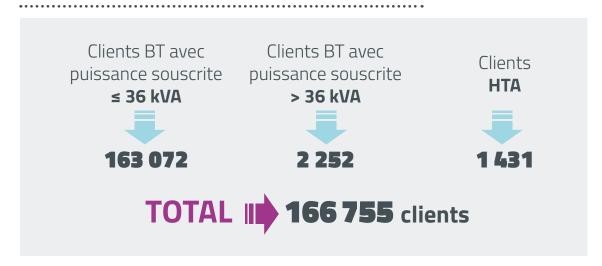
	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2022	REALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES A PAYER 2022
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	157 950,00 €	147 428,58 €	5 142,63 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL			
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	2,00€	1,26€	
ISES	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 000,00 €	2 881,00 €	
DÉPENSES	SOUS.1	TOTAL"DEPENSES REELLES"	175 952,00 €	150 310,84 €	5 142,63 €
Dé	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 783,08€		
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 000,00 €	5 897,31€	
	TOTAL	L GÉNÉRAL DES DÉPENSES	198 735,08 €	156 208,15 €	5 142,63 €
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	85 000,00 €	51 417,62 €	
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	68 635,08 €	65 117,15 €	
RECETTES	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	45 100,00 €	44 816,00 €	
Ä	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0,01€	
~	SOUS-	TOTAL RECETTES RÉELLES	198 735,08 €	161 350,78 €	0,00€
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
	TOTA	L GÉNÉRAL DES RECETTES	198 735,08 €	161 350,78 €	0,00€
	RES	SULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEN	0,00 €		0,00€
	CHAPITRE	DÉPENSES	BUDGET 2022	REALISATIONS AU 31/12/2022	RESTES À RÉALISER 2022
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	211 655,72 €	114 045,77 €	50 942,12 €
SES	26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	10 000,00 €	100,00€	9 900,00 €
DÉPENSES	SOUS-	TOTAL DÉPENSES RÉELLES	221 655,72 €	114 145,77 €	60 842,12 €
DÉ	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
		TOTAL	221 655,72 €	114 145,77 €	60 842,12 €
	13	SUBVENTIONS	25 000,00 €	14 621,20 €	6 079,84 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	119 308,79 €	119 308,79 €	
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE			
TES	SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		144 308,79 €	133 929,99 €	6 079,84 €
RECETT	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 783,08€		
	040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 000,00 €	5 897,31€	
		d'exécution positif reporté de N-1 :	54 563,85 €	54 563,85 €	
	TOTA	L GENERAL DES RECETTES	221 655,72 €	194 391,15 €	6 079,84 €
	RE	ESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEME	ENT	25	483,10€
	SOLDE	GLOBAL TOUTES SECTIONS CO	ONFONDUES	25 4	83,10 €

## LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

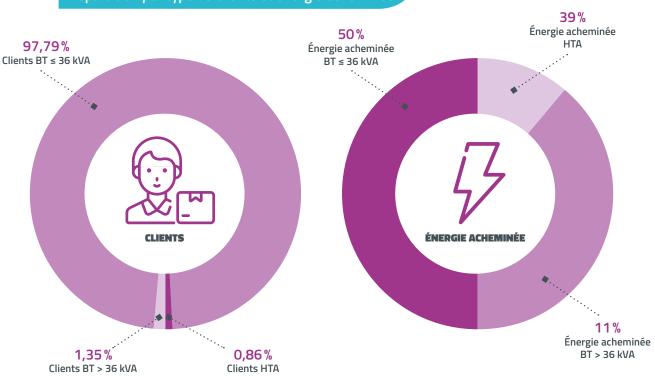
ÉNERGIE Eure-et-Loir est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour le compte de 245 communes, de la communauté d'agglomération Chartres Métropole et de la communauté de communes Entre Beauce et Perche (représentant respectivement les intérêts de 22 et 8 communes).

A ce titre, le syndicat d'énergie est garant de la bonne exécution de ces services publics confiés à ENEDIS (pour la gestion des réseaux) et à EDF (pour la fourniture aux TRV).

#### Répartition des clients de la concession à fin 2022



#### Répartition par type de clients et énergie acheminée



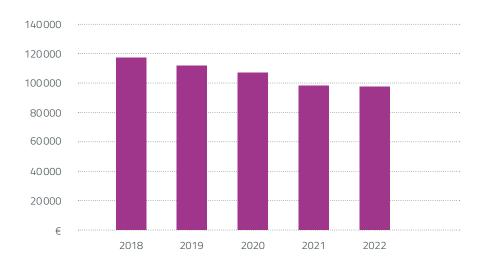
#### LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

Regroupant autrefois tous les clients de la concession, le service public de fourniture aux tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) ne concerne plus aujourd'hui que ceux dont la puissance de raccordement est inférieure ou égale à 36 KvA:

- Les particuliers , les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires
- Certains professionnels (dont les collectivités) à condition de respecter les critères d'éligibilité définis à l'article L337-7 du code de l'énergie

À fin 2022, **97 264** clients (soit 58 % des clients de la concession) avaient fait le choix de conserver le bénéfice des TRV auprès du concessionnaire EDF soit 1 191 de moins qu'à fin 2021.

#### Évolution du nombre de clients au TRV sur les 5 dernières années



#### À noter que les clients éligibles au TRV peuvent :

- rester ou revenir aux TRV sur simple demande et sans délai;
- souscrire un contrat à prix de marché avec le fournisseur d'électricité de leur choix.

#### Les mouvements tarifaires intervenus en 2022 sur les TRV



TRV résidentiel TRV non résidentiel

Hausse moyenne
au 1er février 2022 + 4 % TTC + 4 % TTC

## LES DONNÉES DE LA CONCESSION

#### LES OUVRAGES DU RÉSEAU

À fin 2022, le **réseau de distribution** électrique était constitué de **9 926 km dont 5 970 km de réseau** haute tension A (15 000 ou 20 000 Volts) et **3 956 km de réseau basse tension** (230/400 Volts). Le taux d'enfouissement de ces réseaux atteignait respectivement **44,4 % pour le réseau HTA** et **52,3 % pour le réseau basse tension**.

#### Évolution du linéaire du réseau HTA



#### Évolution du linéaire du réseau BT



#### Les 6078 postes de transformation



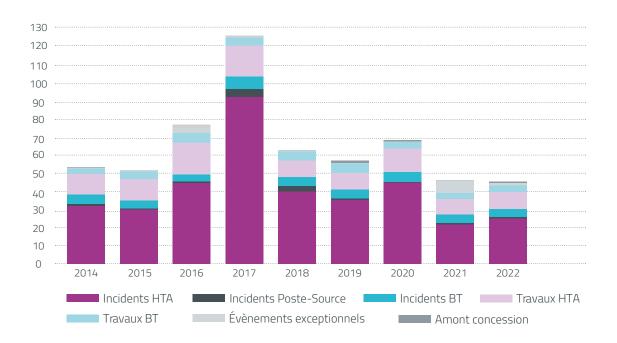
#### Typologie des postes :

- Sur poteaux > 2544
- Cabines hautes > 30
- Cabines basses > 460
- Autres > 3044

#### **■ LA QUALITÉ DE FOURNITURE**

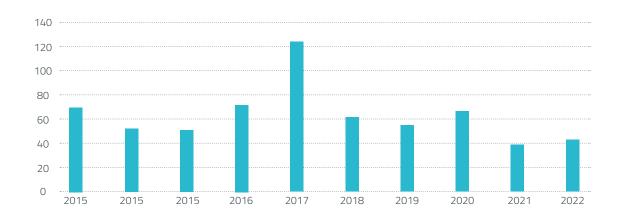
Toutes causes confondues, le **temps moyen de coupure** subi par un usager de la concession desservi en basse tension a atteint **45,5 minutes** en 2022 (contre 45,6 minutes en 2021). Ce résultat positif ne doit cependant pas faire oublier que subsistent encore de fortes disparités entre les communes.

#### Évolution de la durée moyenne de coupure



#### Évolution de la durée de coupure\*

\*hors événements exceptionnels et hors amont de la concession



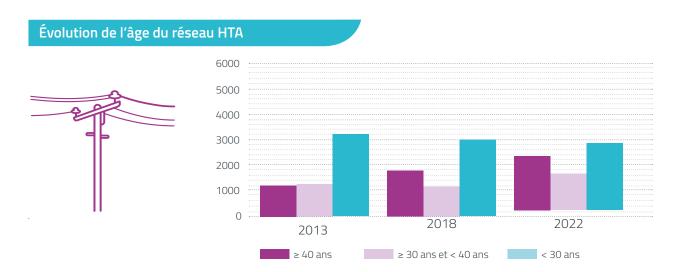


Malgré les bons résultats de ces deux dernières années, ÉNERGIE Eure-et-Loir demeure vigilant quant à la résilience du réseau aux aléas climatiques et incite fortement Enedis à procéder au renouvellement des ouvrages.

#### L'ÂGE DES RÉSEAUX HTA ET BT

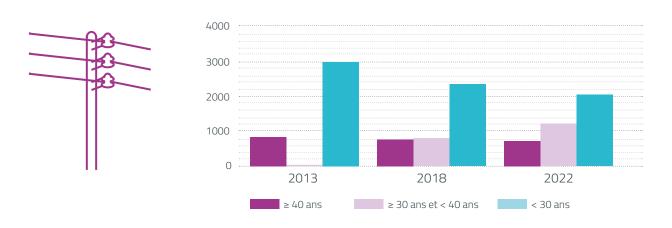
	RÉSEAU HTA	RÉSEAU BT	POSTES HTA-BT
< 10 ans	783 km	492 km	874
≥ 10 ans et < 20 ans	651 km	605 km	815
≥ 20 ans et < 30 ans	1 087 km	949 km	1 653
≥ 30 ans et < 40 ans	1 363 km	1 184 km	1 607
≥ 40 ans	2 086 km	725 km	1 129
TOTAL	5 970 km	3 956 km	6 078

Données au 31/12/2022



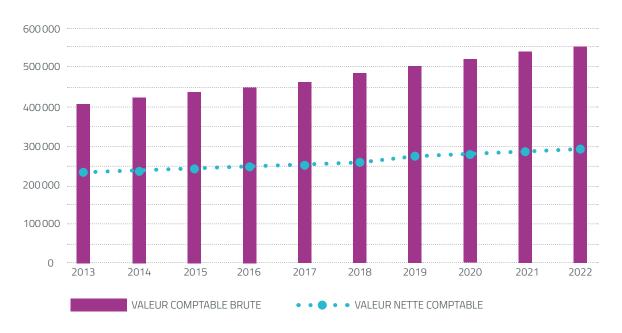
Le vieillissement prononcé du réseau HTA demeure une source d'inquiétude pour ÉNERGIE Eure-et-Loir. Le linéaire de lignes de plus de 40 ans atteignait ainsi 2086 km à fin 2022, soit plus de 90 km supplémentaires par à 2021.

#### Évolution de l'âge du réseau basse tension



Pour le linéaire du réseau basse tension, nous constatons que quasiment la moitié des ouvrages est âgée de plus de 30 ans.

#### ■ VALEUR DES OUVRAGES DE LA CONCESSION



#### Fin 2022:

- la valeur brute des ouvrages de la concession s'élevait à 553,57 M€.
- la valeur nette des ouvrages de la concession s'élevait à 290,84 M€.

#### LA MISSION DE CONTRÔLE

ÉNERGIE Eure-et-Loir a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public de l'électricité dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession (Article L.2224.31 du Code général des collectivités territoriales).

Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, les relations avec la clientèle, l'état, l'évolution et la valorisation du patrimoine et enfin sur les redevances dues à l'autorité concédante sont ainsi menés chaque année auprès des deux concessionnaires.

Lors de sa réunion du 15 mars 2022, le Bureau syndical a défini les thèmes sur lesquels devait porter la mission de contrôle auprès des concessionnaires Enedis et EDF pour l'exercice 2022 :

- Tableau de bord et fiches par communes.
- Analyse de la pertinence du choix des départs HTA traités en PDV (Prolongation de la durée de vie) ou en RP (Rénovation programmée) par le concessionnaire et suivi de l'incidentologie de ces départs.
- Analyse globale de la continuité de fourniture (mise à jour du diagnostic, assurer un suivi des plans pluriannuels d'investissements).
- Analyses complètes des origines de financement par ouvrage.

ÉNERGIE Eure-et-Loir s'est appuyé sur l'expertise du cabinet « Audit Expertise Conseil », référence en matière de contrôle et d'audit des concessions d'énergie. Le résultat de ces audits est disponible sur demande auprès d'ÉNERGIE Eure-et-Loir.

## LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



ÉNERGIE Eure-et-Loir assure la maitrise d'ouvrage de nombreux travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité conformément aux dispositions prévues au contrat de concession. Ces opérations ont pour objectif de moderniser, renouveler ou encore développer le réseau électrique.

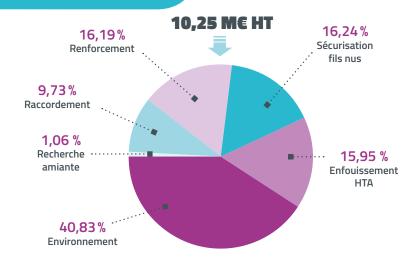
Pour ce faire, le syndicat s'appuye sur le pôle Maitrise d'œuvre et coordination composé de 4 techniciens en charge du lancement, du suivi et du bon achèvement des chantiers.

**104** opérations composent le programme 2022 pour un volume d'investissement de plus de **10,25** millions d'euros HT.

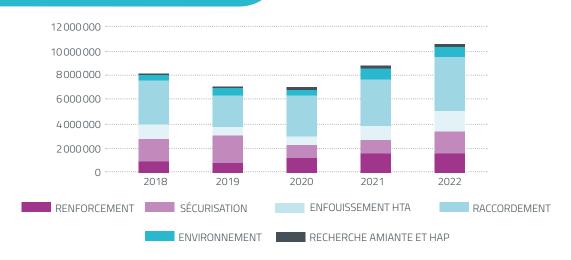
Réalisés exclusivement en technique souterraine, ces chantiers se répartissent en 4 grandes familles de travaux : **le renforcement**, **le raccordement**,

la sécurisation et l'environnement.

#### Répartition des investissements 2022



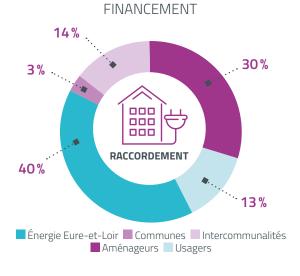
#### Évolution des volumes d'investissement





#### Les raccordements

ÉNERGIE Eure-et-Loir a procédé à **24 opérations de raccordement** (7 lotissements, 3 ZA, 4 équipements publics et 10 installations privées) pour un montant de plus de **997 000 € HT.** 

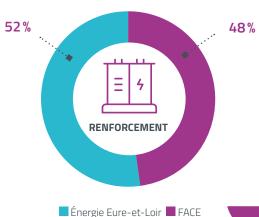




#### Le renforcement

Ces travaux consistent à assurer une qualité de tension conforme à la norme (+/- 10 % par rapport à la tension nominale).

17 opérations ont été réalisées pour un montant de 1,66 M€ HT.

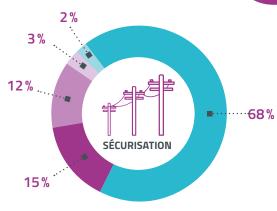


21



La sécurisation consiste à remplacer les lignes les plus fragiles et les plus sensibles aux aléas climatiques, voire à structurer différemment le réseau.

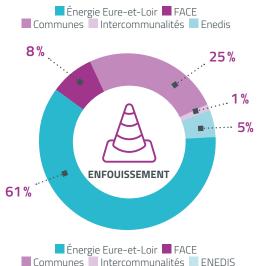
ÉNERGIE Eure-et-Loir a procédé à **26 opérations** de ce type, essentiellement en souterrain, pour un montant de **3,3 M€ HT.** 





#### Environnement BT

Réalisées à la demande des communes, ces opérations contribuent à la fois au renouvellement du réseau électrique et à l'amélioration du cadre de vie. 37 opérations ont été réalisées par ÉNERGIE Eure-et-Loir pour un montant de 4,18 M€ HT.



# **LE SERVICE PUBLIC**DU GAZ

ÉNERGIE Eure-et-Loir propose aux collectivités des compétences optionnelles. La première d'entre elles est la distribution publique de gaz. Dans ce cadre, le rôle du Syndicat consiste notamment à négocier et conclure les contrats de concession, à contrôler l'activité des concessionnaires et à accompagner les collectivités dans leurs différents projets et dans leurs relations avec leurs concessionnaires. Parallèlement, ÉNERGIE Eure-et-Loir peut soutenir les collectivités dans le cadre d'extensions de dessertes existantes ou conduire des procédures de Délégation de Service Public en vue de la sélection d'un opérateur gazier.

#### DONNÉES GÉNÉRALES

Contrairement au service public de l'électricité, les collectivités n'ont pas pour mission d'exercer la maitrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux de distribution publique de gaz. Leur rôle est principalement d'exercer une mission de contrôle sur leur concessionnaire. **Cet aspect est essentiel pour toute collectivité desservie en gaz, sa responsabilité et celle de ses élus pouvant être engagées en cas d'événement majeur et de carence dans la mission de contrôle.** 

Dans ce but, ÉNERGIE Eure-et-Loir effectue chaque année des audits auprès des concessionnaires du service public du gaz.

Concessionnaire	Nombre de communes adhérentes	Nombre de clients	Energie acheminée (en Mwh)
GRDF (gaz naturel)	24	2 847	86 621
Primagaz (gaz propane)	2	119	2 999
TOTAL	26	2 966	89 620

#### LA VALORISATION DU PATRIMOINE CONCÉDÉ

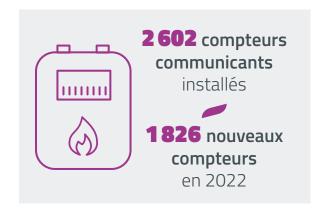
Au 31/12/2022, la valeur nette globale des ouvrages concédés à GRDF pour les 24 concessions desservies en gaz naturel s'élevait à **9 235 000 €**. Pour les deux concessions desservies en propane, la valeur brute des ouvrages concédés atteignait **182 000 €**.

## LAONS, UN NOUVEAU DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC

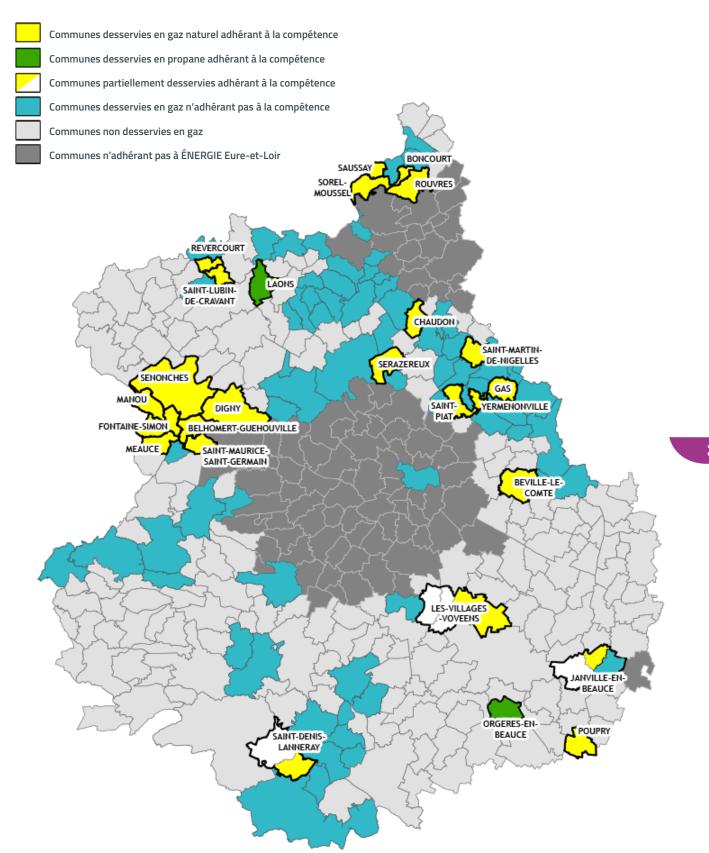
Dans le cadre de ses prérogatives d'autorité concédante, ÉNERGIE Eure-et-Loir a mené une consultation pour renouveler le contrat de concession gaz pour le périmètre de la commune de Laons qui arrivait à échéance le 31/12/2022. Au terme de la procédure, c'est Antargaz qui a été retenu.

#### COMPTEURS COMMUNICANTS, UNE NETTE ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT

Depuis 2017 et jusqu'en 2023, GDRF organise le déploiement à grande échelle des compteurs communicants gaz, nommés Gazpar.









\*données issues de l'audit réalisé en 2022 sur l'exercice 2021



Concessions desservies en

**GAZ NATUREL** 



186 km



## CARACTÉRISTIQUES DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

ÂGE MOYEN DES RÉSEAUX

**21 ans** 

23,9 km de linéaire de plus de 30 ans.

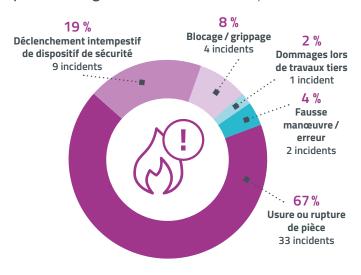
soit **12,8%** du linéaire total

#### **CONSTITUTION DU RÉSEAU**

Polyethylène > 178 km Acier > 8,395 km

#### INCIDENTS D'EXPLOITATION ET INTERRUPTIONS DE FOURNITURE ASSOCIÉES

L'audit conduit en 2022 sur l'exercice 2021 a permis de recenser **49 incidents** ayant affecté les ouvrages concédés, contre 28 en 2020. On compte un ratio de **26 incidents pour 100 km de réseau et 1,65 incident pour 100 usagers** (contre 10,25 incidents pour 100 km et 0,65 incident/100 usagers en 2020).





#### Pour le gaz propane

Concessions desservies en **GAZ PROPANE** 



8,475 km



3 citernes :

2 de 22 tonnes, 1 de 12,5 tonnes

ENSEMBLE DU RÉSEAU > polyéthylène

Aucun incident en 2022

## **CARTOGRAPHIE SIG**



Près de 90 % des communes euréliennes utilisent Infogéo 28, le SIG d'ÉNERGIE Eure-et-Loir!

- **340** communes
- 7 communautés de communes
- 1 communauté d'agglomération
- 5 syndicats intercommunaux

En 2022, Infogéo comptait **900 comptes** utilisateurs.

#### DONNÉES ACCESSIBLES

- Cadastre
- Plans locaux et réglements d'urbanisme
- Réseaux d'énergie (électricité et gaz)
- Réseaux d'eau et d'assainissement
- Éclairage public
- Gestion des cimetières

. .

## 80121

C'est le nombre de connexions à INFO-GÉO 28 sur l'année 2022.



#### **DES APPLICATIONS SPÉCIFIQUES**

ÉCLAIRAGE PUBLIC: Toutes les communes adhérant à cette compétence disposent d'un module spécifique dédiée au réseau d'éclairage public. Celui-ci permet de visualiser le réseau et les installations mais aussi de déclarer les pannes et demander une intervention.

**GÉOCIM**' est un module de gestion numérique des cimetières disponible via la plateforme INFOGEO 28. Il permet d'accéder à de nombreuses informations (état de la sépulture, durée et propriétaire de la concession...). Il est également possible de visualiser la sépulture ou encore l'acte de concession funéraire si ces éléments ont été numérisés.

En 2022, 50 communes étaient équipées de GÉO-CIM' pour la gestion de leur cimetière.

#### LES SESSIONS DE FORMATION

La formation à Infogéo 28 fait partie intégrante du service rendu aux collectivités. En 2022, le pôle Cartographie-SIG d'ÉNERGIE Eure-et-Loir a proposé une trentaine de sessions portant sur la plateforme Infogéo et sur le logiciel QGIS à destination des agents et élus des collectivités (50% distanciel et 50% présentiel). Une dizaine de sessions de formation a également porté sur la gestion de la maintenance de l'éclairage public assistée par ordinateur pour le personnel des entreprises titulaires de marchés avec ÉNERGIE Eure-et-Loir.

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La compétence Éclairage public développée par ÉNERGIE Eure-et-Loir comprend de manière indissociable l'exploitation et la maintenance des installations ainsi que les investissements.

Au moment d'adhérer à la compétence Éclairage public, chaque commune bénéficie d'un recensement précis de son patrimoine et d'un diagnostic exhaustif sur l'état de ses installations. Ce diagnostic permet ensuite de dégager les axes prioritaires d'amélioration (mise en sécurité, efficacité énergétique...).

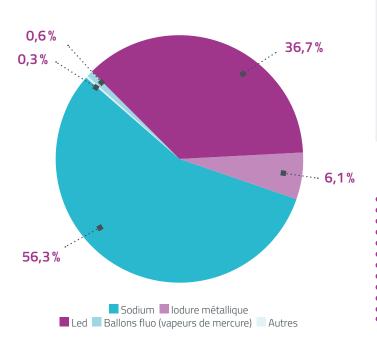
Élus et agents des services peuvent également visualiser les installations à partir du SIG Infogéo 28 mis gratuitement à disposition par ÉNERGIE Eure-et-Loir.

En matière de travaux, les investissements sont portés par ÉNERGIE Eure-et-Loir, la collectivité ayant à budgétiser sa quote-part selon les barèmes adoptés par le Comité syndical.

En 2022, 10 nouvelles communes ont adhéré au service EP +: Allainville, Argenvilliers, Coudray-au-Perche, Guillonville, Miermaigne, Morvilliers, Puiseux, Saint-Jean-de-Rebervilliers, Serazereux Unverre.



#### Répartition des sources lumineuses\*



\*sur 42 399 lanternes gérées au 31/12/2022

**199** collectivités adhérentes à la compétence Éclairage public

**42 399** lanternes

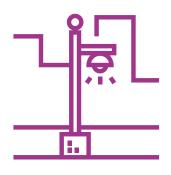
**2 181** armoires de commande



**2803** lanternes de la technologie LED ont été installées en 2022.



#### L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS



#### **DÉPENSES 2021**

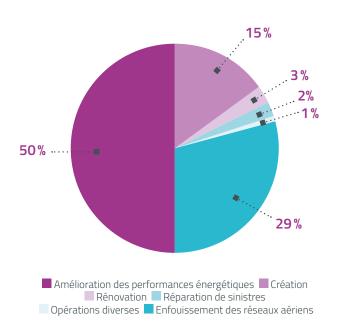
- Exploitation et maintenance de l'éclairage public
   > 1 237 493 €
- Autres prestations (illuminations festives, équipements sportifs...) > 80 267 €
- Interventions assurées par 4 entreprises > Eiffage
   Énergie, ERS Maine, H2E, Inéo-Equans, Team-Réseaux

#### **LES INVESTISSEMENTS**

Pour l'année 2022, le pôle Éclairage public d'ÉNERGIE Eure-et-Loir a mené

**236** affaires **3,7** millions d'euros HT

- 36 opérations d'enfouissement des réseaux aériens pour un montant de 1,06 M€ HT.
- 41 opérations d'amélioration des performances énergétiques pour un montant de 1,84 M€ HT.
- 44 opérations de création de points lumineux pour un montant de 568 658 € HT.
- 29 opérations de rénovation pour un montant de 105 912 € HT.
- 57 opérations pour la réparation de sinistres pour un montant de 72 064 € HT.
- 29 opérations diverses (mises aux normes, horloges astronomiques...) pour un montant de 53 794 € HT.



## LES FRAIS DE PERSONNEL ET DE LOGISTIQUE

Afin de conduire les opérations de maintenance et de suivre l'exécution des programmes de travaux, le Pôle Eclairage public compte 3 agents (1 responsable de Pôle et 2 techniciens réseaux).

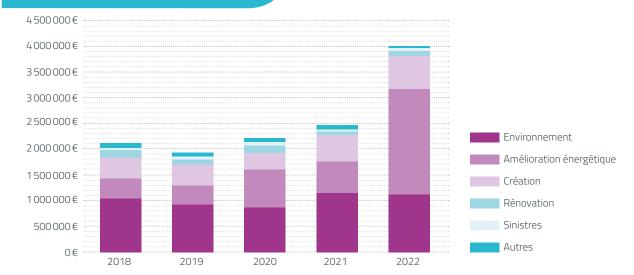
#### Frais de personnel 2022

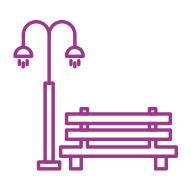
177 548,60 €

Autres frais : formations, logistique, abonnements...



#### Évolution des volumes d'investissement





**QUELQUES EXEMPLES**DE RÉALISATIONS EN 2022



À Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, ÉNERGIE Eure-et-Loir a remplacé les lanternes afin de passer l'éclairage routier en LED.



Aux Villages Vovéens, des kits LED ont permis de conserver les lanternes de style de l'éclairage résidentiel du centre-bourg.



La pose d'un panneau photovoltaique peut s'avérer pertinente pour la création d'un point isolé loin de tout réseau.

## **ÉNERGIE** ET BÂTIMENTS PUBLICS

ÉNERGIE Eure-et-Loir apporte un accompagnement technique et financier aux petites et moyennes communes qui souhaitent s'engager dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Cet accompagnement est également ouvert aux 7 intercommunalités partenaires d'ÉNERGIE Eure-et-Loir dans le cadre de la Convention pour la déclinaison de la transition énergétique dans les territoires.

**3 agents spécialisés** dans la maitrise de la demande en énergie sont dédiés à ces missions de conseil et d'assistance technique. Au cours de l'année 2022, **6 communes supplémentaires** ont adhéré au service « Conseil en énergie – Bâtiments publics » portant ainsi à 83 le nombre de collectivités bénéficiaires de ce dispositif.

Sur proposition de la commission Transition énergétique, **46 projets** ont été soutenus en 2022 pour un **montant global d'aides de 587 013 €** (contre 44 projets en 2021 et 476 891 € d'aides).

#### Focus sur



Initiées en 2017, les conventions pour la déclinaison locale de la transition énergétique ont lié ÉNERGIE Eure-et-Loir et 7 intercommunalités (Portes Euréliennes d'Île-de-France, Cœur de Beauce,

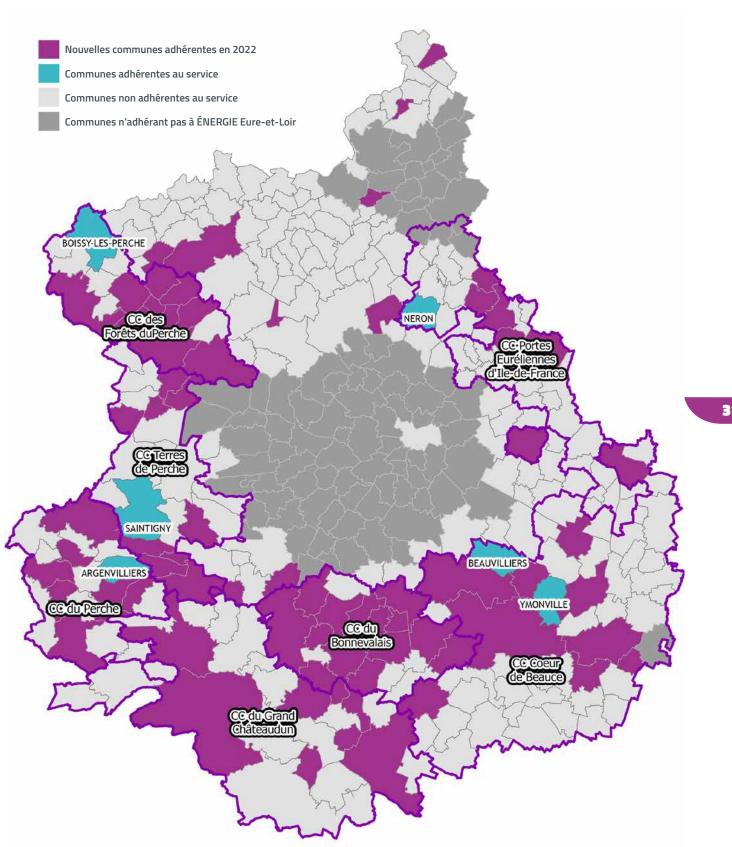
Bonnevalais, Grand Châteaudun, Perche, Terres de Perche et Forêts du Perche) pour développer différents axes de la transition énergétique : mise en place des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), soutien aux collectivités pour la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti, information des usagers et sensibilisation du jeune public à la transition énergétique et au développement durable.

Dans la perspective de l'échéance prochaine de ces accords, un nouveau partenariat baptisé « DÉCLIC 28 » a été élaboré et proposé aux collectivités en 2022. Prévu pour une nouvelle période de 5 ans (2023-2027), DÉCLIC 28 comporte une palette de services plus large à travers **6 axes d'accompagnement** par ÉNERGIE Eure-et-Loir :

- **1. PCAET :** Assistance au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions du PCAET par les intercommunalités via la mise à disposition du logiciel de planification énergétique « Prosper ».
- **2. Production d'énergies renouvelables :** Favoriser le développement des énergies renouvelables en associant les intercommunalités et en leur apportant une expertise financière et technique neutre et indépendante.
- **3. Achat d'énergie :** Faire bénéficier les intercommunalités d'une information régulière sur l'évolution des marchés de l'énergie, lui permettre l'accès au groupement d'achat Pôle Énergie Centre.
- **4. Bâtiments publics :** Faire bénéficier les EPCI et leurs communes des conseils d'agents experts afin de réduire la consommation en énergie de leurs bâtiments, leurs dépenses d'entretien et leur impact environnemental, leur apporter un soutien financier à leurs projets élaborés en ce sens.
- **5. Animation :** Sensibiliser et informer le grand public et les scolaires sur les questions relatives à l'énergie et au développement durable.
- **6. Mobilité :** Travailler ensemble au développement d'une mobilité durable sur le territoire des intercommunalités.

Par ailleurs, la conclusion d'un partenariat DECLIC 28 présente l'avantage, pour les communes de l'EPCI adhérentes à la compétence « Conseil énergétique » développée par ÉNERGIE Eure-et-Loir, de pouvoir prétendre à une subvention de 38,5 % sur une assiette de 50 000 € de travaux.

## LES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AU SERVICE CONSEIL ÉNERGÉTIQUE





## **EXEMPLE D'UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE:** COMMUNE DE THIRON-GARDAIS

Création d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie biomasse pour les bâtiments communaux.

#### Le projet **1 776 411 € HT**

Reste à charge pour la commune | ≥ 242 552 €

68% d'aides publiques | FEDER - Région Centre-Val de Loire, la DSIL - État et le Fonds MDE-Bâtiments publics d'ÉNERGIE Eure-et-Loir

#### L'intervention d'ÉNERGIE Eure-et-Loir :

La commune adhère au service de conseil énergétique depuis 2018. Dans ce cadre, un conseiller EEL a réalisé un **bilan énergétique** des bâtiments publics et a dressé une liste d'actions prioritaires pour améliorer leur performance énergétique. Celui-ci a également confirmé l'opportunité de créer une chaufferie centrale.

Un bureau d'étude spécialisé et un architecte ont étudié la faisabilité d'une chaufferie bois à plaquettes et sa conception. Le projet a nécessité l'intervention d'un Assistant à maitrise d'ouvrage (AMO) pour défi-



nir les besoins et soutenir la commune sur le plan technique, juridique, administratif et financier.



#### Les objectifs et la réalisation

- 1. Substituer l'énergie fioul à une énergie renouvelable thermique : le bois plaquettes
- 2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- **3.** Mutualiser une production de chaleur pour l'ensemble des bâtiments communaux
- 4. Contribuer au développement de la filière bois au plan local

Cette chaufferie bois déchiqueté et gaz remplace 3 chaudières fuel hors d'âge et permet de chauffer la salle des fêtes, les écoles, les logements, le gîte, l'ancienne mairie et les vestiaires foot.

Le bâtiment de la chaufferie représente une surface de 45 m² et le silo de stockage de 40 m³. Le chauffage est produit à 90% par la chaudière bois de 250 kW associée à un ballon tampon de 4 000 litres.

Une **chaudière au gaz** de 600 kW est présente pour assurer les pointes de consommations en hiver et **en cas de dysfonctionnement** de la chaudière-bois.

Afin d'alimenter les bâtiments de la commune en chauffage, un **réseau de chaleur de 260 mètres** a été créé. Les compteurs de chaleur installés en sortie de chaudière et à chaque sous-station du réseau permettent un **suivi précis des consommations** énergétiques pour chaque bâtiment.

Ce nouvel équipement a **permis de réduire par 3** la facture énergétique de la commune.

## LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

La planification énergétique territoriale est un service proposé par ÉNERGIE Eure-et-Loir aux intercommunalités signataires de la « Convention pour la déclinaison de la transition énergétique dans les territoires » en vue de les assister dans leur politique en matière de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques.

Depuis janvier 2018, le Pôle Énergie-Conseil d'ÉNERGIE Eure-et-Loir accompagne 7 EPCI (Portes Euréliennes d'Île-de-France, Cœur de Beauce, Bonnevalais, Grand Châteaudun, Perche, Terres de Perche et Forêts du Perche), de l'établissement de l'état des lieux de leur territoire en passant par la définition des orientations stratégiques du PCAET jusqu'à la mise en œuvre des plans d'actions et leur suivi.

#### Missions réalisées en 2022 par ÉNERGIE Eure-et-Loir :

Pour le Pôle d'Équilibre Territorial du Perche d'Eure-et-Loir (communautés de communes du Perche, de Terres de Perche, et des Forêts du Perche) :

- Dépôt du projet de PCAET sur l'observatoire national de l'Ademe et saisine du préfet de région et de l'autorité environnementale
- Consultation publique
- Validation définitive du PCAET
- Pour la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France :
- Dépôt du projet de PCAET sur l'observatoire national de l'Ademe et saisine du préfet de région et de l'autorité environnementale
- Consultation publique
- Validation définitive du PCAET
- Pour la communauté de communes Cœur de Beauce :
- Mise en œuvre du plan d'action prévu par le PCAET
- Pour la communauté de communes du Grand Châteaudun :
- Rédaction finale des éléments du dossier PCAET (en attente de validation par le conseil communautaire)



#### Focus sur

#### PROSPER'ACTIONS

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux doivent faire l'objet d'une évaluation tous les 6 ans après leur validation. Pour un résultat optimal, il convient de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et de réaliser une première évaluation à mi-parcours. En Eure-et-Loir, celle-ci devra avoir lieu en 2024/2025. À cet égard, ÉNERGIE Eure-et-Loir met à disposition des EPCI partenaires un logiciel de prospective énergétique, baptisé Prosper'Actions.

## LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIE Eure-et-Loir est un acteur public important dans le domaine de la production d'énergies renouvelables qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur.



#### CHALEUR RENOUVELABLE

En 2022 conformément à l'accord signé le 21 décembre 2021 avec l'Ademe, ÉNERGIE Eure-et-Loir a recruté un chargé de mission pour accompagner le développement de la chaleur renouvelable dans le département.

Cette première année a d'abord permis de recenser et de faire émerger différents projets, publics comme privés, de géothermie, d'utilisation de la biomasse, d'extension de réseaux de chaleur, de solaire thermique afin de leur permettre d'accéder aux aides de l'Ademe et de la Région :



collectivités/entreprises rencontrées physiquement



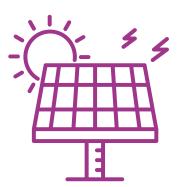
#### études d'opportunité

(implantation sondes, étude parc, graphes, analyse audits...)



#### faisabilités engagées

(subvention faisabilité obtenue)



#### PHOTOVOLTAÏQUE

En 2022, ÉNERGIE Eure-et-Loir a continué de développer des projets de production d'énergie solaire, grâce à la SEM EneR CENTRE - VAL-DE-LOIRE et sa filiale VAL DE LOIRE Solaire.

Ainsi, pas loin d'une quarantaine de projets a été suivie en 2022 dont :



**6** en cours de construction



15 en cours d'études et d'instruction



16 en phase d'analyse de la faisabilité du projet

#### Concernant la typologie des projets, on retrouve:

**29** projets d'ombrières

**Z** projets sur toiture

projets comprenant ombrière et toiture

projets de centrale au sol

## **L'ACTION** EN FAVEUR DES USAGERS

ÉNERGIE Eure-et-Loir accompagne depuis 2017 la transition énergétique dans les territoires. Cet accompagnement consiste notamment à mener des actions de vulgarisation et de sensibilisation à l'énergie et au développement durable auprès de l'ensemble des acteurs (collectivités, usagers-consommateurs, public scolaire...) et repose sur 2 grands axes : l'information des usagers et l'animation.





## L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES USAGERS

#### ■ LE SITE INTERNET INFOCONSO



Infoconso est un site internet d'informations réalisé par ÉNERGIE Eureet-Loir à destination des particuliers qui propose :

- des recommandations précieuses au moment de souscrire un contrat d'énergie ou de changer de fournisseur
- des conseils pour la rénovation énergétique de l'habitat grâce au partenariat avec l'Espace France Rénov 28
- des informations utiles en cas de litige ou de difficultés financières
- de l'actualité sur les questions liées à l'énergie



Infos à retrouver sur www.infoconso-energie28.fr

#### ✓ LE MAINTIEN DE L'ÉNERGIE AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉ



ÉNERGIE Eure-et-Loir apporte son soutien financier au volet énergie du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) à hauteur de 30 000 € par an.

L'objectif de ce fonds est de venir en aide aux ménages éprouvant des difficultés pour leur permettre de vivre décemment dans leur logement en leur maintenant un accès à l'énergie.

#### LE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION SOLIHA



Au 1er janvier 2022, l'Espace Conseil Faire (anciennement Espace Info Energie) est devenu l'Espace Conseil France Rénov' 28.

Porté par SOLIHA et accompagné financièrement par ÉNERGIE Eure-et-Loir, cet organisme aide les usagers désireux d'entreprendre des travaux de rénovation

énergétique dans leur logement en leur apportant gratuitement des informations neutres et objectives.

#### Les conseillers France Rénov' apportent des solutions concrètes pour :

- Construire ou rénover efficacement le logement : chauffage, isolation, ventilation, éclairage, appareils électriques, ...
- Recourir aux énergies renouvelables (solaire, bois, géothermie...), à des matériaux locaux (chanvre, lin, paille...) ou à du réemploi (liège, laine, ouate...)
- Connaître les aides financières existantes : éco-prêt, aides nationales (Ma Prime Rénov', chèque énergie) et régionales (chèque Éco-Énergie) ainsi que les aides locales de collectivités...
- Posséder les clefs pour analyser et comparer des devis d'entreprises...

## L'ANIMATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES

#### LES EXPOSITIONS



ÉNERGIE Eure-et-Loir propose de mettre à disposition des collectivités son exposition : «Énergie, agir pour la planète». Celle-ci est constituée de 17 panneaux d'informations et est destinée au jeune public, notamment les élèves de primaire. Facilement transportable, elle peut être installée en mairie ou dans tout autre lieu pouvant accueillir du public.



En 2022, le Pôle Transition énergétique d'ÉNERGIE Eure-et-Loir a développé une **nouvelle exposition** plus particulièrement destinée aux collégiens qui traite du **réchauffement climatique**.

#### **Info**:

Vous souhaitez accueillir une des ces 2 expositions au sein de votre collectivité ?

Vous pouvez en faire la demande auprès de notre animatrice:

**Q** 02 18 16 25 86

marlene.rousseau@energie28.fr

#### ■ LA SENSIBILISATION DU JEUNE PUBLIC



ÉNERGIE Eure-et-Loir conduit chaque année un programme d'animations dans les écoles en partenariat avec les services de l'Éducation nationale. En 2022, notre animatrice est intervenue dans 22 classes, ce qui a permis de sensibiliser 501 élèves de 8 communes : Argenvilliers, Authon-du-Perche, Béville-le-Comte, Bonneval, Chaudon, Droue-sur-Drouette, Nottonville, Unverre.

**6 représentations du spectacle ludique et pédagogique « Cousine Mancpad'Air »** de la Compagnie Compas Austral ont permis d'évoquer les enjeux énergétiques et le dévelop-

pement durable devant **620 élèves** du CE1 au CM2 des communes suivantes : Authon-du-Perche, Brou, Digny, Le Gault-Saint-Denis, Nogent-le-Roi et Terminiers.

ÉNERGIE Eure-et-Loir a de nouveau proposé aux écoles le concours «Les ÉCOLOUSTICS» à destination des classes de CM1, CM2 et 6°.

Ce concours, de portée nationale, est aussi l'occasion d'inviter les élèves à réfléchir sur la transition énergétique, avec pour fil conducteur « Les énergies de demain dans ma commune ».

En 2022, ce sont les 6° du collège Louis Pergaud de Courville-sur-Eure qui ont été récompensés par le jury.



## L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE



La disparition des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel et celle progressive de l'électricité conduit les collectivités et leurs établissements publics à devoir mettre en concurrence les fournisseurs d'énergies. Dans ce contexte, les syndicats d'énergie de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loir proposent à leurs collectivités de rejoindre leur groupement d'achat « Pôle Energie Centre » en vue d'assurer la fourniture en électricité et en gaz naturel de leurs équipements et de leur permettre d'accéder aux offres les plus pertinentes des fournisseurs d'énergie.

Depuis 2016, ÉNERGIE Eure-et-Loir et ses partenaires ont déjà conclu différents marchés d'achat d'électricité et de gaz naturel et aujourd'hui, 578 collectivités et établissements publics bénéficient de ce service, dont 192 en Eure-et-Loir.

En 2022, le groupement « Pôle Energie Centre » a lancé une nouvelle procédure d'appels d'offre pour la période 2023-2025.

	Electricité ≤ 36 kVA	Électricité Puissance souscrite > 36 kVA	Gaz naturel
Nombre d'adhérents à l'échelle du groupement	437	248	135
Nombre d'adhérents en Eure-et- Loir	175	76	59
Nombre de points de livraison en service au 31/12/2022	12723	783	917
Volume d'énergie	78 Gwh	56,6 Gwh	108 Gwh
Durée du Marché	2023-2025		
Attributaire	EDF	EDF	Gaz de Bordeaux



Une collectivité peut adhérer à une seule énergie ou aux deux. De même, une même collectivité peut avoir souscrit dans les 2 catégories de puissance.

#### COMMENT ADRESSER SES DEMANDES AU GROUPEMENT?



Les collectivités ou leurs groupements adhérant à « Pôle Energie Centre » disposent d'une page internet dédiée pour communiquer avec le groupement d'achat.

Site internet de l'entente régionale «Territoire d'énergie Centre – Val de Loire » :

www.tecvl.fr Rubrique « Achat d'énergie » « Documents - Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025 »

Ces pages sont également accessibles depuis www.energie28.fr rubrique Achat d'énergie.

Quel que soit le type de demande, vous y trouverez le formulaire correspondant, ainsi que les pièces du marché.

## LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



L'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables par ÉNERGIE Eure-et-Loir a permis l'implantation d'une borne tous les 15 km environ afin de permettre aux usagers de véhicules électriques de se déplacer en toute quiétude et de favoriser ainsi l'essor de l'usage de véhicules décarbonés.

Au 31 décembre 2022, ÉNERGIE Eure-et-Loir supervisait un réseau constitué de **134 points de charge** publics.

**6** nouvelles bornes à deux points de charge ont été mises en service en 2022 à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, Belhomert-Guéhouville, Digny, Garnay et Vald'Yerre (2 bornes).

## ÉNERGIE EURE-ET-LOIR A REJOINT MODULO

À partir de mars 2022, notre réseau de bornes a progressivement rejoint MODULO (crée initialement par les Syndicats d'énergie du Loiret-Cher, d'Indre-et-Loire et de la Marne) qui est une Société publique locale spécialisée dans la gestion d'infrastructures dédiés à la mobilité durable.

La palette de services proposée à l'usager est désormais élargie avec notamment la possibilité de se charger avec ou sans abonnement auprès d'un opérateur grâce à la solution de paiement en ligne, ou prochainement de réserver une borne.

# MESURES EN FAVEUR DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

ÉNERGIE Eure-et-Loir soutient également ses collectivités adhérentes en leur octroyant

> UNE AIDE d'un montant de

3 000 €

pour l'achat d'un véhicule électrique.



#### Tarifs usagers TTC

#### **ABONNÉS MODULO**

 Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant alternatif (type 2, prise EF)

0,40 / kWh

- + 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)
- Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant continu (CCS, Chademo)

0.40 / kWh

- + 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)
- Points de charge entre 2 kWh et 200 kWh en courant continu (CCS, Chademo)

0.50 / kWh

- + 0,20 € / min au-delà de 1h de session (12 €/h)
- Recharge à l'acte pour les non-abonnés

Recharge 30% plus chère que les tarifs abonnés

#### **AUTRES ABONNÉS**

Selon grille tarifaire en vigueur et frais de gestion propre à votre opérateur de mobilité.

#### **INFORMATIONS**

Les décomptes sont réalisés à la minute et au dixième de kWh. Les abonnés MODULO ne paient pas les €/min de dépassement de session la nuit lorsqu'ils se branchent entre 20h et 8h sur les points de charge jusqu'à 25 kWh.

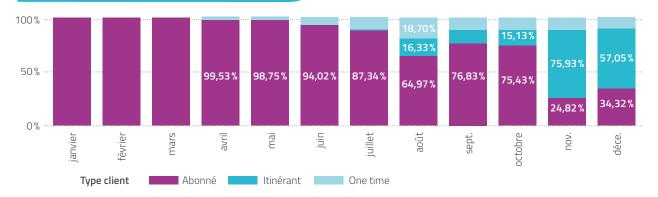
#### **AUTRES PRESTATIONS**

Carte et badge : 10 €

#### Évolution du nombre de recharges en 2022



#### Répartition par typologie d'usagers en 2022



## CONSOMMATION MOYENNE

17 kWh par session



## TEMPS MOYEN DE CHARGE

2h30 par session

#### Données bornes



En raison du changement d'opérateur intervenu au cours de l'année 2022, nous sommes pas en mesure de communiquer les données pour les mois d'avril, mai et juin.

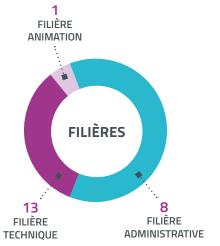
# L'ORGANISATION DES SERVICES

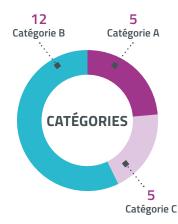
## LES PÔLES D'ACTIVITÉ

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE: 4 agents
- ÉLECTRICITÉ : 5 agents
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : 3 agents
- CARTOGRAPHIE − SIG : 2 agents
- **TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 5** agents
- **BUDGET FINANCES : 2** agents
- SECRÉTARIAT TECHNIQUE : 1 agent



# 22 AGENTS 16 TITULAIRES OU STAGIAIRES 6 AGENTS SOUS CONTRAT à fin 2022







#### **■ LA FORMATION**

ÉNERGIE Eure-et-Loir a continué de mener une politique volontariste en matière de formation de ses agents.



#### **99** jours de formation

mis en place (contre 89 en 2021),

soit 4,71 jours par agent.

## ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

65 rue du Maréchal Leclerc 28110 Lucé

Tél: 02 37 84 07 85

www.energie28.fr | www.infoconso.energie28.fr

Pôle Administration générale 02 37 84 07 85 - contact@energie28.fr
Pôle Électricité 02 37 84 14 44 - service-technique@energie28.fr
Pôle Éclairage public 02 37 84 14 47 - eclairage-public@energie28.fr
Pôle Transition énergétique 02 37 84 14 56 - energie-conseil@energie28.fr
Pôle Cartographie 02 37 84 14 53 - sig@energie28.fr
Pôle Budget-Finances 02 37 84 14 58 - finances@energie28.fr
Pôle Communication 02 37 84 14 45 - communication@energie28.fr

